

Procès-verbal

Assemblée paroissiale de printemps

Mardi 9 avril 2019 - 20h15 à la salle communale de Denens

Ordre du Jour (modifié)

- 1.- Introduction
- 2.- Approbation du P.V. de l'assemblée du 2.12.2018
- 3.- Bilan de législature 2014-2019
- 4.- Rapport d'activités du Conseil paroissial
- 5.- Comptes 2018 : Présentation
Rapport de la Commission de gestion
Approbation
- 6.- Informations du Conseil paroissial
- 7.- Informations du Conseil régional et du Synode
- 8.- Divers et propositions individuelles

L'assemblée sera suivie des élections paroissiales pour la législature 2019-2024.

1. Introduction

Le président Philippe André déclare la séance ouverte à 20h15 devant une audience de 33 personnes. Il salue la présence des représentants des autorités communales de Denens (M. Hugli) et Chigny (M. Lenoir) ainsi que Mme Busslinger, présidente du Conseil régional. Nos ministres Mme Nadine Huber, M. Sandro Restauri, M. Renaud Rindlisbacher et les conseillers de paroisse sont présents.

Sont excusés : Mmes et Messieurs Sara et Alain Rihs, Marianne et Michel Guignard, Myriam Karlström, Eliane Perrottet, Pierre Vuille, Olivier Baudet et Marc Häfliger.

Il rappelle l'art. 19 du règlement ecclésiastique et mentionne quelques principes constitutifs. Également, lecture est donnée de l'article 15 du règlement ecclésiastique.

Au seuil d'une nouvelle législature, le sujet de « la porte » conduit la méditation. Tout d'abord par un texte tiré de la revue « itinéraires » ... à toutes ces portes qu'on a franchies, à celle qui nous attendent. Puis dans la Bible Jésus nous dit : Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il ira et viendra et trouvera de quoi se nourrir (Jean 10 : 9). Enfin une sagesse hassidique « Dieu est là où on le laisse entrer » nous invite à laisser notre porte ouverte.

Messieurs Richard André et André Bonnefoy sont nommés scrutateurs, proposition validée par l'assemblée.

Pour l'ordre du jour, deux points supplémentaires sont ajoutés : sous point 3) Bilan de la législature 2014-2019 et sous point 4) Rapport d'activités du Conseil paroissial. L'assemblée accepte les modifications et le nouvel ordre du jour sans abstention ni opposition.

2. Approbation du P.V. du 2 décembre 2018

Le P.V. pouvait être consulté sur le site Internet et était disponible lors des derniers cultes. Il est approuvé par l'assemblée. Remerciements adressés à la secrétaire pour le travail effectué.

3. Bilan de la législature 2014-2019

M. Wanner précise que le Conseil paroissial (CP) s'est réuni 56 fois durant la législature. Le Bureau du Conseil a tenu un nombre quasiment identique de séances.

Quatorze laïcs ont œuvré (en gras, les conseillers actuels) : Mmes Corinne Curchod, Maryline Cretegny, Estelle Pittet, Jacqueline Baudet, Christine Hugi, **Martine Cretegny, Pauline Roux-Stenger, Madeleine Ott, Eline Mukantare-Kocher, Elizabeth Uldry** et M. Harry Wettstein, **Alain Rihs, Daniel Wanner, Jean-Philippe Perret**. Les ministres en charge : jusqu'en août 2014, M. Michel Noverraz, **Mme Nadine Huber, M. Sandro Restauri** (remplacé par Pierre Vuille lors de son congé sabbatique), **M. Renaud Rindlisbacher** et Mme Doris Walgenwitz (stagiaire).

Les cultes ont été repensés pour mieux intégrer les enfants (culte « Haut en couleurs »), témoignages, cultes thématiques, festifs lors de l'ouverture du catéchisme, culte de l'enfance, célébration des Fêtes PasSage, veillée de Noël animée par les paroissiens ou troupe théâtrale. Introduction des cultes centraux.

Pour la **convivialité et vie paroissiale**, de nouvelles activités sont proposées : après-culte avec apéritif, dimanche-tartines lors de la rentrée scolaire, coussin offert à l'occasion du baptême, repas EPP (et pourquoi pas), fête des bénévoles, « Saint-Valentin autrement », groupe des visiteuses, accueil lors des services funèbres, marches méditatives et celle de la nuit de Pâques, rencontres momentanément suspendues pour le groupe Jeunes adultes et pour Minisong, accueil des réfugiés à St-Prex, repas de soutien du Mozambique. Et les activités usuelles telles que les fêtes paroissiales (Yens 2014, St-Prex 2016 et Tolochenaz 2018), festival soupes de Carême à Denens, vente de sapins à Yens et feux de l'Avent/Noëls villageois.

Pour mieux cerner les attentes des paroissiens, une tournée des villages a eu lieu : Tolochenaz en 2016, Villars-sous-Yens, St-Prex, Yens et Vaux en 2017, Vufflens, Chigny et Lussy en 2018 et pour 2019 Lully et Denens. Bien que la participation des paroissiens fût faible, cela a permis de récolter des idées nouvelles.

La « Lettre de nouvelles » électronique permet d'améliorer la diffusion des informations. Un calendrier édité par l'EERV mais personnalisé pour la paroisse a été distribué ces 4 dernières années.

L'utilisation du réseau SLViens (récolte de demandes/offres) reste marginale.

Animations et formations : soirée des écrivains animées par Renaud Rindlisbacher, rencontres actuellement suspendues pour les « trésors cachés de la symbolique hébraïque », formation du CP à Crêt-Bérard (2014), retraite du CP à Bursins (2016), Genolier (2017) et à venir (juin 2019), spectacle de la Marelle à St-Prex (2015), création du groupe Gospel Denens, concerts spirituels (2018).

Relations avec la Région et les autorités : participation aux réflexions des groupes régionaux quant à l'avenir de l'EERV et sur les dotations (réduction de postes de ministres dès 2022). Notre paroisse a accueilli l'Assemblée régionale à Lussy (2017). La Région a effectué une visite d'église en 2016. Les cahiers de charges de nos ministres ont fait l'objet d'échanges avec la Région. Pour identifier d'éventuelles synergies avec la paroisse « subsidie » du Pied du Jura, une rencontre des deux CP s'est tenue en 2018. Des cultes communs sont organisés durant l'été. Le CP a invité l'ensemble des municipalités à l'occasion de deux assemblées de paroisse (Villars 2015 et St-Prex 2018). Globalement les relations avec les municipalités sont bonnes. Pour permettre d'avoir nos lieux de culte ouverts en dehors des célébrations, un courrier a été envoyé aux communes (St-Prex, Yens et Vufflens répondaient déjà aux critères), Denens et Villars ont pris des mesures dans ce sens. Cependant

certaines communes ne veulent pas prendre le risque de déprédations. L'importance de l'enregistrement confessionnel a été discuté avec les administrations communales ainsi que du suivi électronique au registre cantonal. Une convention concernant la prise en charges des archives de la paroisse a été établie avec les autorités de Vufflens. Notre paroisse, partenaire de l'Association « La vie d'ici » à Tolochenaz a effectué un travail (durant le stage de Doris) pour dégager des pistes concernant la vie spirituelle des habitants du sud de la commune. Le résultat du travail (Projet Tolophile) a fait l'objet de discussions au sein du Conseil et plusieurs points ont été rapportés aux autorités communales et associatives de Tolochenaz. Une permanence téléphonique des ministres a été mise en place pour répondre à la demande des Pompes funèbres.

Administration : en 2014, le CP a introduit un enregistrement des documents importants de la paroisse sur un support accessible aux différents conseillers. Des réunions ont lieu périodiquement avec notre secrétariat (Mme Annick Lachat) et des revues de l'adéquation des registres paroissiaux ont été entreprises. Une remise à jour des tâches inhérentes aux lecteurs pour chaque lieu de culte a eu lieu. Quant aux organistes, Karie Kruse a pris ses fonctions en 2014, M. Gustavo Martinez a quitté en 2017. L'orgue de Yens a été remplacé, ceux de Vufflens et Vaux doivent être révisés.

Les finances sont saines grâce à la générosité des paroissiens et aux revenus des immeubles. La Commission immobilière, composée de M. Olivier Baudet, Michel Conne, Alain Strauss et Daniel Wanner sera mise à contribution pour soumettre des options concernant les bâtiments de la Moraine.

Les activités déployées par le CP durant la législature 2014-2019 ont été intenses. M. Wanner remercie les conseillers pour leurs engagements et les paroissiens pour la confiance et le soutien apportés.

4. Rapport d'activités du Conseil paroissial

Groupe de travail de dotations (M.D. Wanner). Le CP est impliqué dans un groupe de réflexions sur l'impact des futures réductions de postes ministériels dans notre Région. Des propositions concrètes sont actuellement à l'étude auprès du Conseil régional. Le but étant de pouvoir anticiper les impacts et minimiser les effets sur les activités des paroisses.

Nouvelle table des cultes et rencontre des lecteurs (Mme P. Roux). Suite aux directives reçues du Synode, un groupe de travail a réfléchi à une nouvelle dynamique des cultes soit : le premier dimanche du mois, un culte unique « haut en couleurs » accueillant des paroissiens de tous âges notamment les enfants, le dimanche suivant proposera deux cultes (le premier étant sous forme de recueillement), le 3^{ème} dimanche étant un culte unique, le ministre pourra proposer un culte-témoignage ou avec un intervenant extérieur, le 4^{ème} avec deux cultes (comme cités précédemment). Il y aura deux cultes en cas d'un 5^{ème} dimanche dans le mois. Vos échos et remarques sont grandement appréciés.

Une rencontre a eu lieu le 22.11.2018 avec les lecteurs des différents lieux de culte pour les informer des changements de la table et leur distribuer la « marche à suivre des lecteurs » actualisée pour les différents lieux de culte. Nous recherchons des lecteurs supplémentaires à St-Prex, Tolochenaz et pour Denens.

Le congé sabbatique de M. Sandro Restauri lui a permis de vivre durant cinq mois à un autre rythme, de revisiter l'architecture sacrée, le sens sacré de la liturgie et l'approche géo biologique. Visites de lieux qui l'ont conduit à Paris, Reims, Chartres, Strasbourg, Lyon, St-Gall, autant d'enrichissements spirituels et de nouvelles pratiques. Ce fut aussi l'occasion de jeter un regard sur le parcours de sa foi depuis cinquante ans. Il a remis un rapport à la commission des congés sabbatiques avec copie au Conseil paroissial. Son remplaçant, Pierre Vuille, complice depuis plus de trente ans, qui a pris la relève durant son absence, l'avait rassuré et permis de prendre suffisamment de recul et de détachement par rapport aux tâches paroissiales.

Repourvue du Conseil paroissial (M.D. Wanner). Deux nouvelles conseillères (Mmes Liechti et Semenzato) seront proposées aux élections pour rejoindre les cinq « anciens ». Nous sommes bénis d'avoir une équipe prête à relever les défis de la prochaine législature. Nous comptons sur les ministres et paroissiens pour susciter des vocations... en cours de législature. Un merci particulier aux conseillères qui arrêtent : Mmes Martine Cretegny, Eline Mukantare-Kocher et Madeleine Ott qui ont déployé énergie, bonne humeur et esprit de diaconie au service de notre paroisse.

Fête paroissiale à Tolochenaz le 07.10.2018 (Mme M. Ott). « Le Dieu qui me touche » était le thème de la fête. Avec la participation appréciée du chœur mixte de l'Envol, la prédication à trois voix de nos ministres, l'ouverture de l'éveil à la foi, du culte de l'enfance et catéchisme. Notre reconnaissance va au cuisinier M. Villiger, aux donateurs de fruits et légumes et aux paroissiennes-pâtisseries. A souligner les animations proposées par les cadets, le coin lecture pour enfants, le stand GPS de la foi (stand interactif sur les Béatitudes) et la mise de services. Grand merci aux bénévoles engagés activement pour la réussite de la fête. Le bénéfice s'élève à CHF 5'750.-

Commission œcuménique (Mme P. Roux). Créée en 2018, la commission paroissiale St-preyarde aimerait organiser 3-4 rencontres œcuméniques en alternance avec l'église catholique/protestante. Pour l'instant elle a organisé la soirée des contes de Noël pour enfants et famille. La prochaine célébration œcuménique est prévue le 19.5.2019.

La formation d'adultes (Mme M. Ott) est axée sur trois groupes. Le 1^{er} groupe de la symbolique hébraïque, animée par M. Pierre Strauss, s'est arrêté à la suite des problèmes de santé de l'animateur. Le second, « rencontres ReSpir » pour les jeunes adultes est actuellement en pause. Le 3^{ème}, « d'une page à l'autre », offre des soirées de qualité avec des auteurs/écrivains passionnés qui savent transmettre cela au travers de leurs récits et échanges. Dommage du peu de participants.

Fin du stage de Mme Doris Walgenwitz (Mme P. Roux). Arrivée le 1.3.2017 pour un stage de 18 mois et sous la responsabilité de Sandro Restauri, elle a rapidement pris part à différentes activités comme : la descente aux flambeaux pour la journée du Sida avec les catéchumènes de 9^{ème} année, participation active au sein du chœur Gospel et lors du culte avec Mme Roselyne Righetti de la Pastorale de la rue à Lausanne où elle avait fait un stage, contacts pour le projet Tolophile et avec les villageois de Vaux et Chigny lors de la tournée des villages, sans oublier son secours efficace lors du congé maladie de Sandro. Actuellement elle est dans la paroisse du Cœur de la Côte (Rolle, Perroy, Bursins) ainsi qu'auprès de quelques EMS. Sa suffragance la conduira aux examens de consécration en 2020.

Moraine (M.D Wanner). Une expertise a été mandatée pour estimer les coûts de rénovations du no 9. Le rapport indique une possible présence d'amiante et un coût substantiel pour la remise en état du bâtiment. De ce fait, il est sous-loué à court terme ce qui offre des entrées financières et une liberté de prise de décisions quant à l'exploitation de la parcelle et des deux immeubles 9 et 11. Pour Moraine 11, une mise en conformité de l'électricité est en cours. Des indemnités pour l'utilisation temporaire de notre terrain ont été/seront perçues à cause des constructions sur les parcelles attenantes.

Concerts spirituels (Mme P. Roux). L'an dernier, les Arts Lyriques & Cie ont donné 4 concerts... le Jeudi Saint, à Pâques, à l'Ascension et à Pentecôte. Ils ont remporté un grand succès.

Cette année, le chœur Sinfonietta sera présent Vendredi Saint lors du culte mais ne peut pas participer au traditionnel concert. Les Arts Lyriques prendront la relève et se produiront l'après-midi pour un concert de musique sacrée. Ils accompagneront également le culte de Pâques.

Le concept des concerts spirituels (présentés sous cette forme de l'an dernier) reprendra probablement l'an prochain.

Le président remercie le Conseil pour leur dynamisme et la pléthore d'activités.

5. Comptes 2018

Présentation faite par Jean-Philippe Perret, trésorier.

Le bilan

Par rapport à 2017, les liquidités (comptes bancaires/CCP) sont en augmentation de CHF 48'000. L'augmentation du compte débiteurs de CHF 8'653.55 découle des décisions du Synode de ristourner une partie des contributions régionales et cantonales aux paroisses, grâce aussi au bon résultat de la cuvée de la Réforme. Pas de changement au niveau des immeubles.

CHF 8'318.35 pour les passifs transitoires, à cause du nouvel établissement du décompte de paiements des organistes (trimestriellement et non plus annuellement). Le Fonds de réserve d'immeubles est en augmentation de CHF 58'299.35 pour la prévision des futurs travaux. Le bénéfice s'élève à CHF 2'421.40.

Les charges

Les charges d'immeubles CHF 35'315.40 s'alignent sur les années antérieures (2017 étant exceptionnelle avec CHF 29'974). L'attribution aux provisions passe à CHF 48'299.35 (CHF 31'436 en 2017) en vue des futurs travaux de la Moraine. Pas de changement pour Terre Nouvelle (CHF 18'000). Les contributions régionales s'élèvent à CHF 67'343 soit une diminution de CHF 14'657.00.

Les Produits

Augmentation importante pour les services funèbres grâce à deux dons exceptionnels, le résultat passant à CHF 25'108.45 (CHF 12'000 au budget). Le poste « ventes et bazars » représente le résultat de la fête de paroisse. Autres manifestations (soit diverses ventes/collectes de la paroisse) s'élèvent à CHF 4'097.15. Les revenus d'immeubles sont en légère diminution de CHF 812.90 (à cause de la non-location de la Moraine 9 depuis août 2018).

A noter que les dépenses paroissiales s'élèvent CHF 106'362, les recettes à CHF 92'211 et que sans les immeubles, la perte d'exploitation s'élèverait à CHF 14'151. Résultat des immeubles CHF 16'572.

Il remercie les communes de leur soutien et les paroissiens pour leur bénévolat et générosité.

Rapport de la Commission de gestion

Le rapporteur, M. Marc Häfliger étant absent, **M. Gabriel De La Harpe** présente le rapport de ladite commission. L'examen des comptes révèle leur excellente tenue. Le total du bilan se monte à CHF 985'776.54, soit à l'actif pour CHF 640'004.00 (immeubles principalement) et CHF 345'772.54 (actifs circulants – banques/CCP, débiteurs et actifs transitoires). Au passif, des exigibles à court terme pour CHF 27'086.65 et la fortune de la Paroisse de CHF 958'689.89.

A noter les variations suivantes : légère baisse des revenus d'immeubles. Les quêtes et dons sont en diminution de CHF 6'764.30 soit 11 % mais compensés par des dons exceptionnels lors de services funèbres. Les charges sont stables CHF 39'019.14 (en augmentation de CHF 909.38 par rapport à 2017 mais bien inférieures au budget qui prévoyait des dépenses pour CHF 48'250.00).

Le bon résultat 2018 de CHF 50'720.75 a permis d'attribuer CHF 48'299.35 au fonds de réserve d'immeubles, dépassant les règles fixées d'attribuer 25 % sur les revenus de la Moraine et 15 % sur ceux du Chauchy. Le fonds de réserve d'immeubles a reçu CHF 10'000 pour les travaux réalisés sur le terrain bordant la Moraine.

La commission remercie le trésorier pour l'excellent travail accompli et le Conseil de paroisse pour la saine gestion tout au long de l'année 2018.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés. Le président remercie le trésorier pour tout son travail (plus de 1400 écritures par année) et la commission pour les tâches accomplies.

6. Informations du Conseil paroissial

Mme Pauline Stenger présente les futures activités paroissiales.

Rappel que durant le Carême, les bons cumulus sont récoltés lors des offrandes des cultes et seront remis à l'association Présence et solidarité à Morges. **10 avril** : festival de soupes à Denens, **11 avril** : rencontre d'Une page à l'autre au Vieux-Moulin à St-Prex avec la poète Françoise Matthey qui nous parlera de son recueil « le Transparent », **12 avril** : célébration œcuménique d'éveil à la foi, à 18h30 au temple de St-Prex, **14 avril** : culte des Rameaux à 10h à Yens, **18 avril** : culte du jeudi saint à 19h à Villars, **19 avril** : culte du Vendredi-Saint à 10h au temple de St-Prex avec la participation du chœur Sinfonietta, **19 avril** : concert avec les Arts Lyrique & Cie à 15h au temple de St-Prex, **21 avril** : dimanche de Pâques avec la folle marche de la nuit de Pâques (départ à 4h au temple de Vufflens et arrivée à 6h à Apples, aube pascale à 6h au temple d'Apples ainsi que le culte de 10h à Vufflens avec la participation des Arts Lyriques & Cie, **5 mai** : culte d'au revoir de Pierre Vuille à 10h à Yens, **19 mai** : célébration œcuménique, **22 mai** : fin de la tournée des villages à Denens, **16 juin** : fête de l'alliance & installation du Conseil paroissial, **22 juin** : retraite du Conseil paroissial, **20-25 octobre** : camp régional Toûzages, initié par la paroisse de Morges, a lieu tous les deux ans. Deux laïcs et 1 ministre de notre paroisse sont impliqués dans l'organisation.

7. Informations du Conseil régional et du Synode

La parole est donnée à **Mme Claude Busslinger**, présidente du **Conseil régional**.

En vue de la diminution de la dotation des ministres, le Conseil a décidé de fonctionner avec un pot commun de ministres pour aider les paroisses ayant des postes vacants. Tout d'abord il faut garantir au minimum un ministre par paroisse. Lors d'une mise à la retraite, les paroisses sans ministre devront définir précisément le cahier de charges et les attentes du ministre remplaçant.

Le Conseil régional a établi un schéma indiquant pour chaque paroisse de la Région, le taux d'occupation des ministres, les possibilités d'aide qui seront offertes et les tâches régionales assumées par les paroisses. Sont également stipulés les 4 conseils communautaires au niveau régional : la formation/accompagnement d'adultes et catéchisme. Un deuxième service communautaire concerne les activités pour les projets de présence et solidarité de Mme A. Baumann, telles que les rencontres « chouette », clin d'œil, la formation des visiteuses, etc. Également concerné, le ministre de coordination, M. François Paccaud qui a un poste régional de communications. La coordination est également une tâche régionale.

Il a été décidé lors de l'Assemblée de redistribuer le bénéfice de CHF 20'000 aux paroisses. A savoir que la décision du Synode de réduire les contributions cantonales ne sera probablement pas reconduite. Aussi il n'y aura également plus d'apport supplémentaire de la cuvée de la Réforme.

Chaque année le Synode reçoit les rapports des différentes Régions, base sur laquelle il éditera son propre rapport d'activités (la visualisation dudit rapport est disponible sur le site de la Région).

Le Conseil synodal organise une séance d'informations concernant les dotations, le 8 mai, à 20h à la chapelle des Charpentiers à Morges.

Les informations concernant le **Synode** sont présentées par **Mme Nadine Huber**.

Les séances extraordinaires de décembre, mars et avril, ont permis de débattre de nombreuses interrogations et d'aborder le thème des R.H. (ressources humaines).

Une troisième lecture a permis de définir les règlements relatifs au fonctionnement parlementaire de l'Eglise, à la composition de la Commission de consécration et d'agrégation. Concernant la diminution des dotations, le Synode a suivi la répartition proposée par les groupes de travail, soit une diminution de 0,5 effectif plein temps au Conseil synodal, ce qui représente la plus forte diminution avec -12,5 % par rapport à sa dotation actuelle, trois emplois à plein temps dans les offices et services cantonaux soit -11,5 % et 13,5 emplois plein temps dans les Régions-paroisses et paroisses de langue allemande avec -8,5 %.

Lors du Synode de mars, l'exécutif avait décidé de concentrer le rôle du responsable de l'office des R.H. sur la gestion des questions administratives, juridiques et financières pour améliorer la gestion des RH et d'éviter le cumul actuel qui a montré ses limites avec la fonction d'accompagnement des ministères et d'encadrement des coordinateurs. Il avait été décidé alors d'un changement de poste et d'un congé de ressourcement de trois mois en signe de reconnaissance de l'engagement du préposé aux RH – décision annulée ensuite d'un commun accord, afin que le préposé puisse poursuivre son engagement.

Trois mesures ont été prises pour améliorer la collaboration à la maison des Cèdres, le secrétariat de l'EERV, au sein du Conseil synodal et avec les offices. 1) un mémento de fonctionnement interne a été défini. 2) la nomination d'un aumônier à 10 % à la Maison des Cèdres. 3) En partenariat avec l'Association des laïcs salariés et la Ministérielle, le Conseil synodal a mandaté une consultante externe pour un audit de la Maison des Cèdres qui a remis son rapport et diagnostic.

Le Synode a chargé la Commission de Gestion de pouvoir exercer son mandat pour le 1^{er} semestre de l'année en cours avec le droit d'investiguer et de suivre la gestion du Conseil synodal. Le rapport de cette commission sera présenté au Synode de juin.

8. Divers et propositions individuelles

Lecture est faite d'une lettre de **M. Raymond Métral**, ancien conseiller de paroisse de Yens et St-Livres, ancien employé communal responsable des cultes et enterrements durant 39 ans à Yens, nouvel accompagnateur des services funèbres pour Yens et Villars-sous-Yens, qui regrette que le ministre chargé du service funèbre n'arrive que 15 minutes avant le début de la célébration alors que lui est sur place une heure avant pour préparer le lieu.

M. Richard André a participé dernièrement au service funèbre d'un ami. La célébration a eu lieu en deux temps. Tout d'abord une messe « ordinaire » puis une partie « enterrement ». La récolte des fonds a eu lieu entre les deux temps et selon le vœu du défunt, les fonds étaient destinés à une fondation. Serait-ce quelque chose à développer au sein de notre paroisse ?

M. André Bonnefoy a remarqué que les annonces des cultes de la paroisse dans les journaux sont fausses et que notre paroisse figure rarement dans le « 24 Heures » et le Journal de Morges. Sandro l'informe que les journaux vont chercher ces informations sur le site internet des paroisses. Il reconnaît que le site a été un peu lâche ces derniers mois et que la table n'a pas été mise à jour. Ce manquement devrait déjà être rétabli, Alain Rihs ayant fait le nécessaire.

M. Philippe Hugli remercie la paroisse pour son engagement et l'impressionnante liste d'activités. Toutefois il regrette la diminution des cultes. Les coûts d'entretien de l'église de Denens étaient importants ces 2-3 dernières années et peu de cultes sont donnés dans cette commune. Quels sont les critères pour attribuer ou non une commune pour accueillir le culte ? Pourquoi autant de saintes cènes ces derniers mois ? On avait interrogé les fidèles sur leur espoir et attentes concernant l'avenir de l'Eglise. Quel était le suivi des remarques/suggestions ? Les échos donnés dans les journaux concernant le Synode ne sont pas positifs (problème de licenciements de pasteurs, etc.). Pourquoi le Synode ne prend-il jamais position concernant la politique, par exemples pour les réfugiés et les démunis du canton ?

M. Renaud Rindlisbacher précise que la table des cultes avec la cadence actuelle (1,2,1,2/mois) a été choisie après deux mois d'essai (sept/oct 2017) et débattue lors de l'Assemblée le printemps suivant. Concernant les lieux de culte, la commission a défini qu'il y aurait une fois par mois un culte à St-Prex, Yens, Vufflens et Lussy et pour les cinq communes restantes, un culte tous les deux mois.

M. Sandro Restauri nous informe qu'au niveau synodal, il y a une intention de rassembler la communauté plutôt que d'avoir plusieurs cultes avec peu de participants. Le nombre de ministres n'étant pas la justification de la diminution des cultes.

Mme Nadine Huber nous indique que le règlement ecclésiastique recommande d'avoir au minimum deux saintes cènes par mois. Lors de dimanche avec deux cultes, il n'y a jamais sainte cène au 1^{er} culte. La saint-cène a lieu aux cultes de 10h ou 10h30.

Mme Claude Busslinger nous informe que les prises de positions du Synode n'apparaissent pas dans la presse conventionnelle. Elle nous encourage à consulter le site protestinfo (site officiel de presse du Synode) où toutes les prises de positions y figurent.

Elections paroissiales pour la législature 2019-2024 :

Pour le Bureau de l'Assemblée paroissiale, M. Buttet ne désirant pas se représenter, Mme Karlström, ancienne présidente du Conseil paroissial et membre du Conseil synodal est d'accord de se présenter à la co-présidence. Sont élu(e)s à la majorité, sans opposition, ni abstention :

M. Philippe ANDRE, Yens - président

Mme Myriam KARLSTRÖM, Yens – co-présidente

Mme Marie France HÄFLIGER, St-Prex - secrétaire

Le président nous informe qu'il s'agit de sa dernière législature comme président.

Pour le Conseil paroissial, deux nouvelles candidates se présentent :

Mme LIECHTI Elisabeth, Lussy

Mme SEMENZATO-KUFFER Danielle, Yens... ainsi que les anciens conseillers

M. PERRET Jean-Philippe, Yens

M. RIHS Alain, Lussy

Mme ROUX-STENGER Pauline, Lussy

Mme ULDRY Elizabeth, Vaux-sur-Morges

M. WANNER Daniel, Lussy

M. Bonnefoy donne les résultats : 33 bulletins distribués et 2 bulletins par vote anticipé. Donc 35 bulletins valables. Tou(te)s les candidat(e)s sont élu(e)s avec 35 voix.

Le président félicite les futurs membres du Conseil paroissial. L'installation aura lieu le 16 juin à 10h à Lully.

Pour les délégués à l'Assemblée régionale, les candidats sont :

Mme ANDRE Marianne, Yens

Mme COPPEN Claire-Lise, Denens

Mme DE LA HARPE Christine, Yens

Mme HOFFMANN Vanessa, Villars-sous-Yens

Mme HUBER Nadine, Lussy

M. RESTAURI Sandro, Vufflens

Il/elles sont élu(e)s à mainlevées à la majorité, sans opposition ni abstention. À noter que M. Sandro Restauri ne se représente pas en tant que conseiller à l'Assemblée régionale. Cependant il a été élu en remplacement de M. Renaud Rindlisbacher comme délégué ministériel. Les élu(e)s sont remercié(e)s de reconduire leur engagement pour une nouvelle législature.

Pour la Commission de gestion et de finances, les mêmes candidats se représentent :

M. BAUDET Olivier, Villars-sous-Yens

M. HÄFLIGER Markus, St-Prex

M. KONINCKX Norbert, Vufflens

M. DE LA HARPE Gabriel, Yens

Tous sont élus à mainlevées, à la majorité, sans opposition ni abstention. Des remerciements leur sont adressés pour la reconduite de leur mandat.

Le Président clôt la séance à 22h08 en remerciant les participants pour leur attention. Il invite l'assemblée à participer à l'apéritif proposé et souhaite à chacun un bon retour.

Le président :



La secrétaire :

